



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 Novembre 2025.

L'assemblée générale du Rétro-Moto-Côte de Nacre se déroule salle Brummel à Luc-sur-Mer.

Nombre d'adhérents :	153
Nombre de personnes présentes :	63
Nombre de pouvoirs :	18
Total :	81

L'assemblée générale commence à 16h30.

Denis Lebel, président, souhaite la bienvenue à tous, et rappelle que ce moment est fait pour échanger, partager, dire ce qui va et ce qui ne va pas. Il remercie la commune de Luc sur Mer, le Maire, Philippe Chanu, qui est présent, et membre du RMC. Un des objectifs du RMC est de regrouper et faire partager notre passion.

En fin de l'AG, le président demandera aux personnes présentes de débattre sur l'évolution du rallye du mois de Juin, il rappelle l'importance du rallye, une des vitrines de notre association.

M. Chanu rappelle que le RMC tient une place importante à Luc sur Mer. La commune fournit un local, et verse tous les ans une subvention, est toujours présente lors des différentes manifestations.

M. Chanu rend un hommage, à Bernard Goulet, décédé, il y a 10 ans et à Daniel Charrier, ancien président décédé cette année.



Le président présente le rapport moral.

Il remercie le Maire M. Chanu et Mme Frugère.

Les 8 points abordés :

- L'objet statutaire et les valeurs de l'association
- Les partenaires
- Le bilan des activités
- Le bilan des projets 2025
- Les adhérents
- Les bénévoles
- Le rapport de gestion financière
- Les projets à venir, et l'avenir du rallye.

Les documents de présentation est en annexe [1] et [2].

Vote pour l'approbation du rapport moral :

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstention : 0

Présentation du bilan financier par Pierre Dourdan (Trésorier adjoint).

Voir annexe [3].

Le résultat pour la période du 1 Novembre 2024 au 31 Octobre 2025 est 4213,68€.

Alain Jodocius précise que pour le Tour du Calvados, Yves et Marie-Claire Epinette ont pris en charge la confection des repas du midi ce qui n'était pas prévu à l'origine.

Denis Lebel précise que Marie-Claire travaille assidument aux achats des produits en promotion.

Daniel Pierre demande à revoir la participation financière des personnes qui font le déplacement à Dijon. Les Coupes Moto-Légende mettent en vitrine notre association

Rétro Moto Côte de Nacre

Place du Docteur Sustendal 14530 Luc sur Mer

Mail rmcluc@yahoo.fr Site: <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr/>



Vote pour l'approbation du bilan financier :

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstention : 0

Des membres du Conseil d'Administration, ne se représentent pas, ou sont démissionnaires.

Se proposent pour faire partie du Conseil d'Administration :

- Patrick Bernard
- Hervé Darde
- Hervé Bergeron.

Sont élus :

Patrick Bernard

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Hervé Darde
 - Pour : 81
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
- Hervé Bergeron
 - Pour : 81
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Comme l'avait annoncé Denis en début de l'AG.

Le Rallye du mois de Juin est une manifestation très importante pour le RMC, c'est une vitrine pour nous, où les participants viennent de nombreux départements, de l'étranger, Belgique, Angleterre.

Le Rallye, dont le déficit est important, doit-il évoluer ?

Plusieurs hypothèses : rester dans la configuration actuelle, ou ouvrir aux motos plus récentes.

Rétro Moto Côte de Nacre

Place du Docteur Sustendal 14530 Luc sur Mer

Mail rmcluc@yahoo.fr Site: <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr/>



Alain Marie fait remarquer qu'il s'est acheté une moto pour être en accord avec la règle actuelle.

D'autres sont favorables à l'ouverture aux motos jusqu'à 1985.

Des idées sont présentées pour faire cohabiter ces motos aux performances différentes :

- Faire prendre le circuit en sens inverse
- Faire partir les motos plus récentes, ¼ d'heure plus tard

Un problème à résoudre est la présence des GCR sur les 2 parcours.

Rémi Besson propose pour les motos plus récentes le chalandage, système utilisé dans les randos BMW.

En conclusion, ce sera au Conseil d'Administration de proposer une évolution du Rallye.

Daniel Pierre remercie Denis Lebel pour l'investissement, tout le travail et le temps passé pour le RMCN, ainsi que pour son épouse Michèle elle aussi très investie.

Michèle rappelle que le nombre de membres au repas du soir est de 47, sur 120 participants, et que les volontaires sont toujours les bienvenus pour la mise en place et le nettoyage après les manifestations.

RAPPEL TRES IMPORTANT : Denis rappelle qu'il laissera la présidence du RMC à la fin de son mandat c'est-à-dire dans 2 ans.

Fin de l'AG à 18h30.

Rétro Moto Côte de Nacre

Place du Docteur Sustendal 14530 Luc sur Mer

Mail rmcluc@yahoo.fr Site: <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr/>